Le sentier des mules

Parc national des Ecrins

Le Chazelet et la Meije (Jean-Pierre Nicollet - PNE)

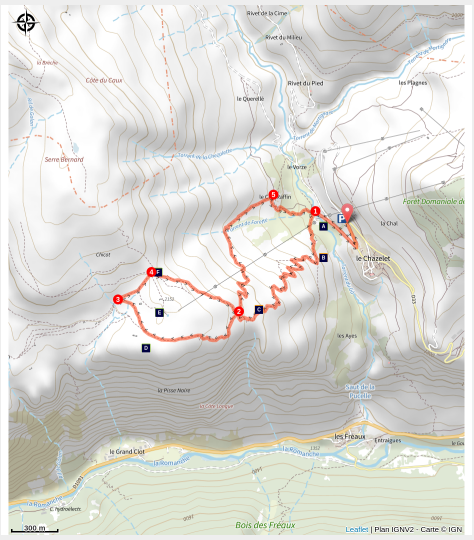

En randonnant sur ce sentier, comment ne pas être frappé par toutes ces terrasses qui entourent les villages du canton ? Au début du siècle dernier elles étaient toutes cultivées.

Cet itinéraire emblématique des Chemins d'Avant était emprunté par les agriculteurs qui allaient faucher les prairies du Plateau d'Emparis. Les mules lourdement chargées de leurs trousses de foin descendaient le précieux chargement par ce sentier. Très emprunté par les randonneurs du GR 54, il a été dégradé au cours du temps. Respecter ses épingles nouvellement retracées, c'est protéger ce bel itinéraire.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 h

Longueur : 6.8 km

Dénivelé positif : 459 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et architecture, Pastoralisme

Itinéraire

Départ : Hameau du Chazelet
Communes : 1. La Grave

Profil altimétrique

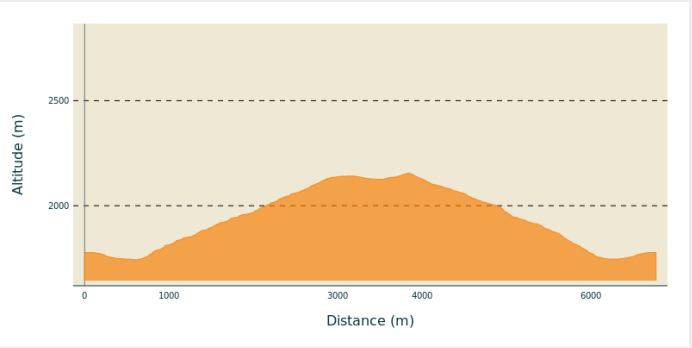

Altitude min 1744 m Altitude max 2156 m

Du point de départ du Chazelet (1770 m), descendre en direction du village le long du parking. Au premier embranchement, ne pas monter dans le village mais prendre en épingle à droite en direction du pied des remontées mécaniques.

1. Traverser le Gâ au départ du télésiège puis suivre les larges épingles qui remontent tout le versant Est du Plateau d'Emparis.
2. Passer aux bancs (2060 m) et, à cet endroit, bifurquer à gauche en direction de la bordure Sud du Plateau d'Emparis. Vue exceptionnelle sur la combe de Malaval située 1000 m plus bas. Passer à proximité des ruines de « Maison Rouge » et de « Pré Veyraud » (2132m).
3. Bifurquer à droite en direction du petit col (2164 m).
4. À ce point, rejoindre le GR 54, et le suivre en descendant jusqu'aux bancs. Aux bancs, bifurquer à gauche et emprunter le sentier qui traverse le téléski du Plateau d'Emparis et rejoint le hameau de Clot Raffin.
5. Prendre le chemin qui mène au pont situé au départ des remontées mécaniques. Remonter au Chazelet par une large piste pour rejoindre le point de départ de l'itinéraire.

Sur votre route...

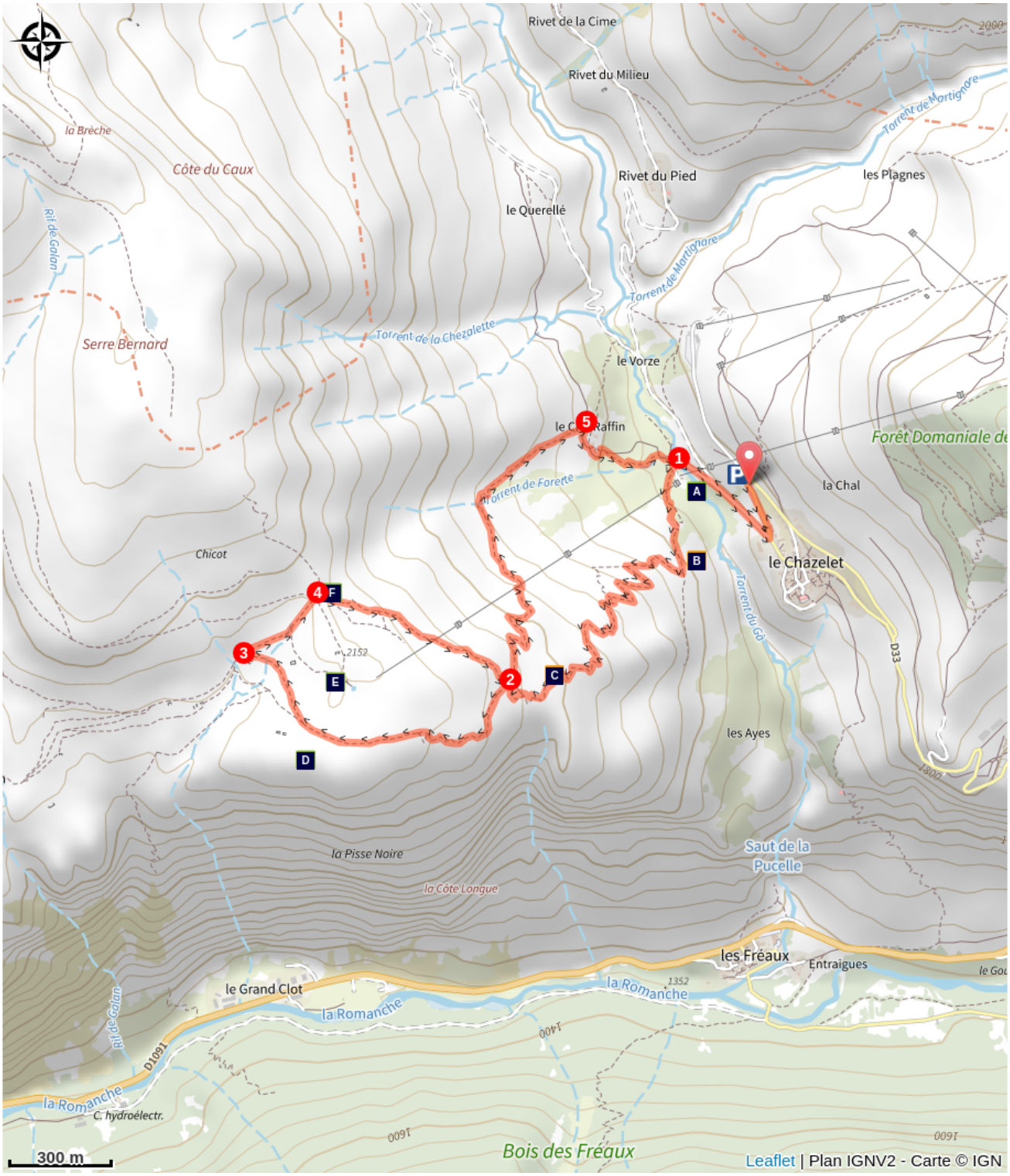

Cincle plongeur (A)

Les travaux agricoles de l'automne et de l'hiver (B)

Les travaux agricoles du printemps et de l'été (C)

Vautours fauves (D)

Alouette des champs (E)

Petit apollon (F)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Respecter les épingles nouvellement retracées, c’est protéger ce bel itinéraire.

Comment venir ?

Transports

Bus Grenoble gare routière/SNCF - La Grave / Villar d'Arène - Briançon (LER 35 - Transisère).

Accès routier

Du Col du Lautaret, suivre la D1091, avant l'entrée du tunnel, emprunter à gauche la D33 et suivre la direction du Chazelet.

Parking conseillé

Parking du Chazelet

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

Cincle plongeur (A)

Posté sur un gros galet en partie immergé, le cincle se balance, queue dressée. Puis, le voilà qui plonge dans l'eau tourbillonnante, tête la première. Cet étonnant passereau à la particularité de marcher au fond de l'eau, à contre-courant, en quête de nourriture. Grâce à la fine membrane qui protège ses yeux des flots, il trouve ses proies à vue (vers, petits crustacés, larves d'insectes aquatiques) avant de sortir sa tête de l'eau et de se laisser emporter doucement par le courant. Finalement, il rejoint un nouveau poste de chasse et renouvelle l'opération.

Attribution : Robert Chevalier - PNE

Les travaux agricoles de l'automne et de l'hiver (B)

Dès septembre, les céréales coupées à la faux et faucille, séchaient en bourles (petits gerbiers d’une dizaine de gerbes) sur le haut des terres (champs). Une fois battus, les grains de seigle soleillaient (séchaient au soleil), puis gagnaient le moulin et ensuite le four pour la fabrication du pain noir. De fin novembre jusqu’à début mai, il fallait soigner les bêtes dans les étables. Le fumier de vaches était transporté aux champs en traîneaux, alors que le fumier de moutons coupé en blettes, une fois séchées, servait pour se chauffer et cuisiner. Dans une fruitière, on transformait le lait en beurre et fromage.

Attribution : Denis Clavreul

Les travaux agricoles du printemps et de l'été (C)

Au printemps il fallait : lever terme (remonter la terre à l’aide de caisses tirées par des mulets). Labours, semis, plantations suivaient : seigle (qui occupait la terre deux ans), orge, avoine et pomme de terre. L’été ne pouvait pas se terminer sans que les granges soient remplies de foin. Faux (enchaplées, c’est- à-dire battues sur une enclume), râteaux, bourasses (filets) servaient tous les jours. Afin d’assurer l’hivernage des bêtes, un certain nombre de trousses (environ 80 kg de foin) étaient nécessaires : 25 par vache laitière et 5 par mouton.

Attribution : Cyril Coursier - PNE

Vautours fauves (D)

En vol, la silhouette des vautours fauves, rectangulaire, monolithique et contrastée, est unique. Leur envergure varie de 2,60 m à 2,80 m pour un poids de 6 à 9 kg... à jeun ! Posés, ils se caractérisent par des couleur brune et crème et un long cou couvert d'un duvet blanc et ras qui émerge d'une collerette de plumes blanches duveteuses. Grégaires, les vautours vivent en colonie dans les falaises.

Attribution : Damien Combrisson - PNE

Alouette des champs (E)

Annonciatrice de l'été, l'alouette des champs investit les pelouses jusqu'en limite de l'étage alpin, où les mâles chantent à tue-tête pour séduire les femelles. De juin à juillet, ces dernières nicheront à même le sol, dissimulées dans les herbes. Moment difficile pour l'espèce quand arrivent les troupeaux ! Il n'est pas rare qu'à la curiosité meurtrière de l'hermine s'ajoute le passage destructeur des bêtes qui écrasent les nids et leurs occupants.

Attribution : Pascal Saulay - PNE

Petit apollon (F)

Le petit apollon est un papillon rare et protégé. Il est doté d'antennes finement rayées de noir et de blanc. Une minuscule ocelle rouge orne le bord de chacune de ses ailes antérieures. D'une envergure de 60 à 80 mm, il est le seigneur et maître des parterres jaunes orangé de saxifrages faux aizoon où il protège ses oeufs et nourrit ses chenilles.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE